

Le col des Pradeaux

Distance

↔ 8 km

Durée

🕒 2h15

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +250 m

Balisage

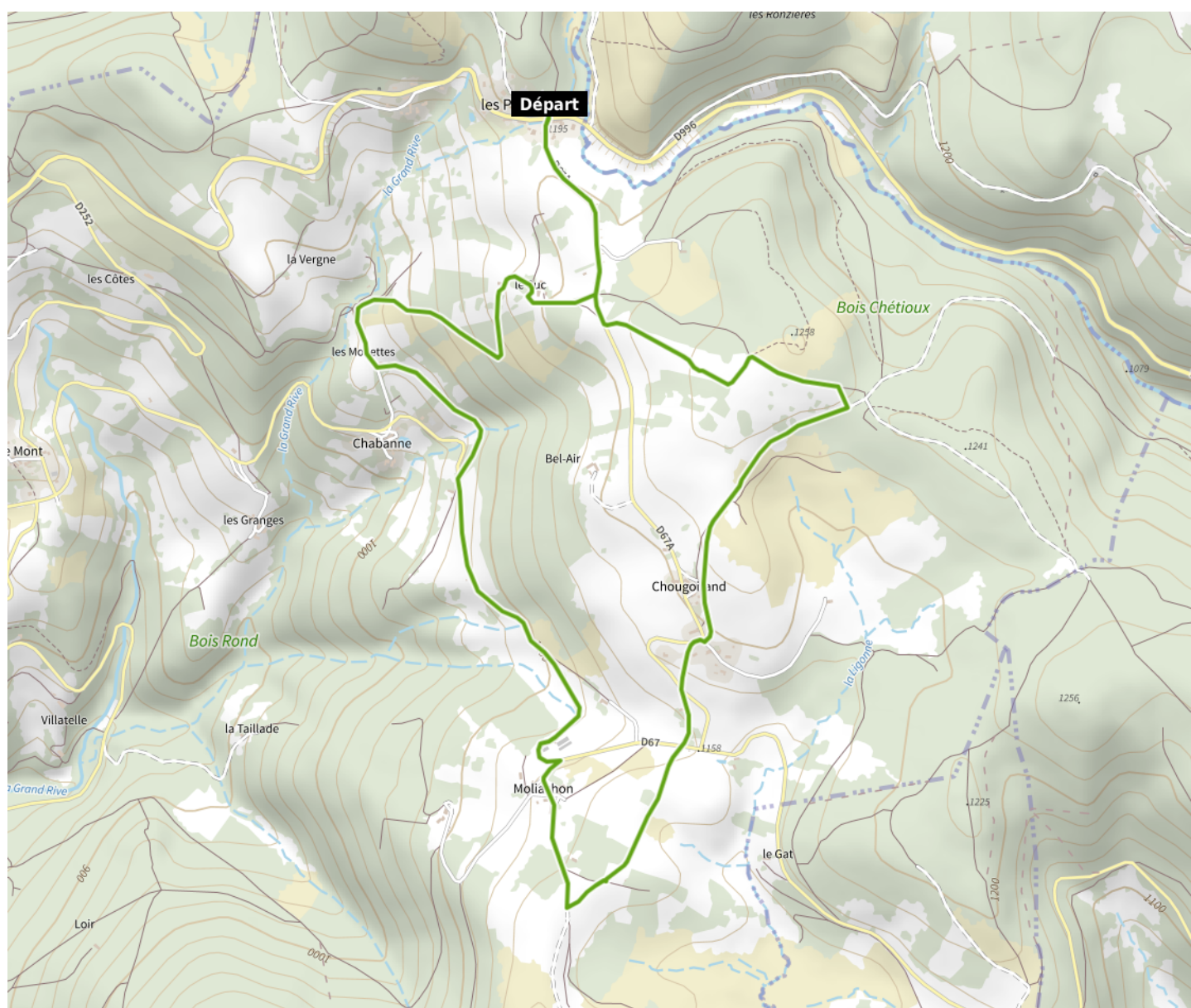
🟡 Jaune

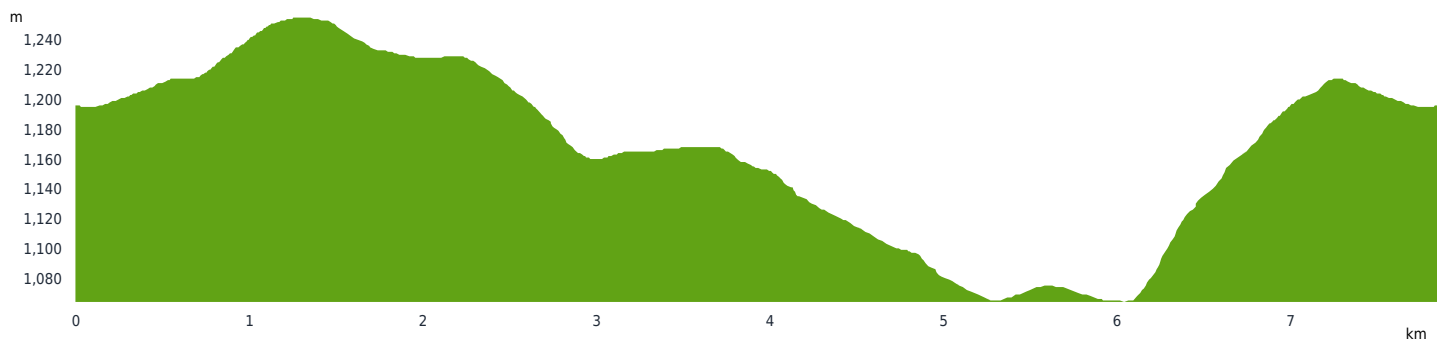


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
Grandrif
Adresse de départ
Col des Pradeaux - Parking du restaurant
63600 Grandrif

Accès au point de départ
Depuis le centre-ville d'Ambert, emprunter la route en direction de Saint-Anthème. Après 13 km, garer-vous sur le parking du restaurant au col des Pradeaux.

Description du parcours

Au cœur des monts du Forez, ce sentier amène le randonneur à découvrir le col des Pradeaux, lieu stratégique pour les départs de balade à pied ou à VTT. À proximité d'Ambert, on contemple sa plaine depuis de larges plateaux.

Détail du parcours étape par étape

- Étape 1 :** Depuis le parking du col des Pradeaux, traverser la D996 pour prendre la route goudronnée direction Chougoirand. À la première intersection, continuer tout droit. Au niveau de la route, direction "Le Suc", continuer en face sur 150 m et prendre un chemin montant légèrement à gauche. Continuer sur le chemin pour passer à gauche du pylône. À l'intersection suivante, prendre le chemin à droite longeant le pré.
- Étape 2 :** À l'intersection de 4 chemins, tourner à droite. Continuer toujours tout droit jusqu'au village de Chougoirand. Emprunter la route en face sur 20 m et descendre à gauche sur le sentier (vue sur la plaine d'Ambert) jusqu'à la route. La traverser et prendre le chemin en face. À la D67, la traverser et monter en face sur le chemin. Continuer toujours tout droit jusqu'au chemin goudronné.
- Étape 3 :** L'emprunter à droite jusqu'au village de Moliachon (point de vue sur Grandrif). À la première maison, emprunter la route en face et bifurquer sur celle de droite pour rejoindre la D67. L'emprunter à droite et descendre par la première route sur la gauche. La route devient chemin puis sentier jusqu'à retrouver la D67. L'emprunter à droite sur 500 m, puis monter le premier sentier à droite juste avant un bâtiment. 100 m plus loin, prendre le chemin à gauche pour traverser le ruisseau. À la patte d'oie, poursuivre sur le chemin à gauche jusqu'au village des Molettes.
- Étape 4 :** À la maison, bifurquer à droite sur le chemin. À la patte d'oie, avant le pont, emprunter le chemin montant à droite. Continuer à monter sur le chemin principal jusqu'au village de "Le Suc". Traverser le village en montant par chemin goudronnée. À la route, bifurquer à gauche et continuer tout droit pour rejoindre le col des Pradeaux.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.